



## Déclaration FO n°1 au CSEC du 19 décembre 2023

### DEPOT LOGISTIQUE DE ST GEORGES D ESPERANCHE

#### CHUTES DE CHEVETRES : PROCEDURE DE DGI ENCLENCHEE

DEJA 118 jours (24 aout 2023) qu'une chevêtre est tombée de plus de 10 mètres de hauteur (traverse qui est un pièce en métal de soutènement des bacs pluviaux) et 72 jours que le rapport Veritas nous a été livré.

AUCUNE mesure de prévention concrète pour protéger nos salariés (hormis 4 zones isolées) n'est mise en place sur les 43 autres défauts constatés.

Nous entrons dans une période hivernale avec des risques forts d'intempéries pluie et neige. En réunion plénière CSEE, **FO** a alerté a plusieurs reprises sur les risques encourus par les salariés et du délai d'intervention trop long. La direction nous a informés qu'aucune modification ne sera faite avant janvier sur les chevêtres existants et reconnus fragiles ou sur ceux qui ont été fixés du mauvais côté ou sur ceux qui sont identifiés "absents" ... (cf page 10 à 12 du rapport Veritas). Même les chevêtres non fixés qui ont été déposés par les experts laissent des évacuations pluviales sans aucun soutènement à ce jour. C'est dangereux et surtout irresponsable

Notre délégué syndical **FO** a enclenché la procédure de danger grave et imminent car ce risque de chute de chevêtres en cas d'intempéries devient imminent. Véritablement, en cas d'alerte vigilance météo pour pluie ou neige, notre toiture devient fragilisée. Comme nous l'écrit notre inspectrice du travail dans son mail du 19 octobre 2023 : ***"Il a été établi par la société Bureau Veritas (BV), que celles-ci sont nécessaires pour assurer le maintien de la structure, notamment en cas de fortes intempéries."***

**FO** demande à la direction une action IMMEDIATE pour protéger les salariés.